



Gemeente Den Haag



Ecoles d'accueil pour en-
fants étrangers

2008-2009

Ecoles d'accueil pour en-
fants étrangers

2008-2009

Uw educatieve partner



Ecoles d'accueil pour enfants étrangers

Chaque année, des dizaines d'enfants viennent de l'étranger avec leurs familles pour vivre à La Haye. Il est important pour leur avenir aux Pays-Bas qu'ils apprennent vite et bien la langue néerlandaise. Dans le cadre de cet apprentissage, **l'école** joue évidemment un rôle important.

Les enfants ayant moins de 13 ans vont à l'école primaire. La Haye offre aux parents un choix de plus de 100 écoles primaires. Un certain nombre de ces écoles primaires est équipé spécialement pour l'enseignement pour enfants étrangers. Ces écoles s'appellent des **écoles d'accueil**. Elles sont réparties dans toute la ville. A partir de 6 ans, les enfants qui ne parlent pas encore le néerlandais peuvent suivre l'enseignement dont ils ont besoin dans une école d'accueil.

Qu'est-ce qu'une école d'accueil?

Une école d'accueil est une école primaire normale comportant en plus une classe spéciale: la classe d'accueil. Les enfants de cette classe qui ne parlent pas encore très bien le néerlandais suivent des cours ensemble pendant cinq matinées par semaine. L'attention est concentrée notamment sur l'expression et la compréhension orale, ainsi que l'expression et la compréhension écrite de la langue néerlandaise. L'enseignant qui donne cours à la classe d'accueil s'est spécialisé dans l'enseignement pour enfants étrangers. L'école dispose de livres et de matériaux spéciaux. Pendant l'après-midi, l'enfant suit des cours dans une classe normale avec ses camarades néerlandais. Il participe à des matières comme les mathématiques, la gymnastique et l'éducation manuelle.

Pendant combien de temps l'enfant reste-t-il dans la classe d'accueil?

L'enfant reste dans la classe d'accueil jusqu'au moment où il, ou elle, maîtrise suffisamment bien la langue néerlandaise: dans la plupart des cas pendant un an à un an et demi. Les progrès faits par l'enfant sont suivis régulièrement à l'aide de tests. En liaison avec l'enseignant de la classe d'accueil, il sera décidé à quel moment l'enfant n'a plus besoin de rester dans cette classe.

Ensuite, les parents peuvent éventuellement choisir de faire inscrire leur enfant dans une autre école primaire. Evidemment, il est également possible pour l'enfant de continuer à suivre des cours dans une classe normale de l'école d'accueil.

Comment peut-on faire inscrire un enfant dans une école d'accueil?

Les parents doivent eux-mêmes faire inscrire leur enfant à une des écoles d'accueil. Cette inscription est suivie par un entretien avec le directeur. Pendant cet entretien, le directeur donnera des informations sur l'école et il montrera l'école aux parents. Il demandera également des informations sur l'enseignement que l'enfant a suivi dans son pays d'origine. Un enseignant travaillera pendant un matin avec l'enfant pour savoir quelles sont les compétences scolaires qu'il maîtrise déjà. Après cette première rencontre, l'enfant pourra être placé le plus rapidement possible.

Les parents reçoivent de l'école des renseignements sur les heures de classe, les vacances scolaires et toutes sortes d'autres informations pratiques.

Quels sont les frais liés à ce type d'école?

L'enseignement donné aux écoles d'accueil est gratuit, comme pour toutes les écoles primaires. Cependant, chaque école primaire demande aux parents une contribution volontaire (modeste).

Les écoles d'accueil sont assistées par le
Haags Centrum voor Onderwijsbegeleiding (HCO);
Postbus 53509; 2505 AM Den Haag
Téléphone: 070 4482828;
E-mail: info@hco.nl
Website : www.hco.nl

Vous pouvez également vous informer à cette adresse pour obtenir de plus amples renseignements.